



Tarifs 2024-2025

Scolarité (par enfant) : Partie Fixe (A)

	Annuel*
JARDIN D'ENFANTS (Maternelle)	Matinée seule 2 050 € Journée complète 2 950 €
CLASSES 1 à 5 (Primaire)	3 380 €
CLASSES 6 à 9 (Collège)	3 700 €
CLASSES 10 à 12 (Lycée)	4 010 €

* Possibilité de règlement en 10 fois des frais de scolarité et de cantine.
Pour les entrées en cours d'année, la facturation est calculée au prorata du nombre de semaines de présence

Ajout de la partie variable annuelle (par famille) en fonction des revenus (B)

Selon la formule suivante :

(Revenu Fiscal de Référence - 25 000€) x 2,6%
avec un plancher à - 300 € et un plafond à 2 500 €

Montant à arrondir à l'euro inférieur.

⇒ **Merci d'utiliser la formule pour le calcul qui vous concerne.**

A titre d'exemples, selon cette formule, un revenu fiscal de référence compris entre 1 € et 13 462 € donnera une part variable de -300 € ; pour 25 000 € la part variable sera de 0 €, pour 50 000 € de 650 €, pour 75 000 € de 1 300 €, pour 100 000 € de 1 950 €, pour 121 154 € ou plus de 2 500 €, etc.

En cas de non-présentation de l'avis d'imposition 2023 (concernant les revenus de l'année 2022), c'est le plafond de 2 500 € qui s'appliquera

Réduction fratrie (C)

Fratrie de 2 enfants inscrits : réduction annuelle de 1 200 €

Fratrie de 3 enfants inscrits : réduction annuelle de 2 700 €

(Réduction additionnelle de 2 700 € par enfant supplémentaire inscrit)

Cantine (par enfant) au forfait (E)

		Annuel
JARDIN D'ENFANTS (Maternelle)	3 jours 4 jours 5 jours	680 € 910 € 1 120 €
CLASSES 1 à 5 (Primaire)	3 jours 4 jours 5 jours	790 € 1 050 € 1 300 €
CLASSES 6 à 9 (Collège)	5 jours	1 350 €
CLASSES 10 à 12 (Lycée)	5 jours	1 390 €

REPAS À L'UNITÉ : vente carnet de 10 tickets : Maternelle = **77 €** / Primaire - Collège - Lycée = **89 €**

GARDERIE : **7 €** / heure ou forfait au trimestre avec 20% de réduction.

GROUPE PARENTS ENFANTS : **18 €** / séance ou forfait au trimestre avec 20% de réduction

À L'INSCRIPTION :

- Droit d'inscription pour l'arrivée de la famille dans l'École, non remboursé en cas de désistement : **250 €**
- Frais de dossier par enfant pour toute première demande d'inscription, non remboursable : **50 €**
- Acompte par enfant : **500 €**

Les tarifs communiqués sont donnés à titre indicatif et seront susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution des coûts de l'école.

Hors cas exceptionnels, toutes les fournitures (scolaires, arts et travaux manuels) et la photo de classe, sont compris dans le montant de la scolarité.

Les frais de voyages de classe et de stages ne sont pas inclus dans la facturation annuelle. Ils doivent être réglés impérativement avant le voyage.